

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1818

9 août 2011

SOMMAIRE

BHL S.A.	87226	Krijnse Locker Bio Uebst a Geméis S.à r.l.	
Bogey Investissements S.A.	87218		87245
Café Mondim Sàrl	87228	Leisure Resources International S.A.	87245
Capricorn S.A. SICAV - SIF	87227	LUXEMBOURG INTERNATIONAL	
Castle Holding S.A.	87229	HOLDING S.A., société de gestion de pa-	
Cavim S.A., SPF	87229	trimoine familial	87246
Cemira Investments A.G.	87229	Luxemburger Patentgesellschaft A.G. ...	87246
Cemira Investments A.G.	87229	Lux Invest Control S.A.	87245
Cemira Investments A.G.	87229	Madras Investments Holding S.A. SPF ...	87247
Centrope Holding S.à r.l.	87226	M and M Holdings Sàrl	87246
Chalkis Treveris MC S.C.A.	87226	Manwin Nightlife Sàrl	87258
Comptoir Foncier du Luxembourg	87228	Meridiam Infrastructure Europe II (SCA)	
Development Finance Initiative (DFI)	87230	SICAR	87248
Dexia Re	87230	Millicom International Cellular S.A.	87258
Dominion S.A.	87230	MyClimateLux	87258
Drëtt-Welt Buttek Esch/Alzette	87230	Northern Trust Luxembourg Capital S.à	
Edelburg S.A.	87231	r.l.	87264
Finsai International S.A.	87231	Poema Business Group (P.B.G.) SA	87257
GemeloLux SICAV - FIS	87231	Redstone Invest S.A.	87247
Glaisins Investment S.A., SPF	87243	Rhapsody Investments (Europe) S.A. ...	87247
Glaisins Investment S.A., SPF	87243	Rhapsody Investments (Germany) S.A. ..	87255
Grassinger Heideck S.C.A.	87231	RHL Holiday s.à r.l.	87255
Guidline S.A.	87218	Sailux S.A.	87256
HGV-LUX Hörgeräte Vertriebs A.G. ...	87243	Sainternational S.A.	87258
Hydro Energy 1 S.à r.l.	87232	Saint Eugène SA	87257
Hydrofluide Holding S.A., SPF	87244	Salaun Invest A.G.	87257
IDI Emerging Markets SA	87244	Sky Queen AG	87256
Immobilière Ehlinger S.A.	87245	Soc.E.Fin. SA	87263
Immobilière N. Arend et Cie S.A.	87257	Stahl Group SA	87256
Immobilière N. Arend S.à r.l.	87263	Wandhaff S.A.	87226
Immo Lux - Airport S.A.	87263	Want Brothers Accounting S.A.	87218
Industry Services International	87264	Werde Holding A.G.	87218
Invesco Asia RE Korea Holdings S.à.r.l. ..	87244	WestPlan Industrie Holding A.G., SPF ...	87227
Kantrade S.à r.l.	87245		

Want Brothers Accounting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 146.193.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.
Un mandataire

Référence de publication: 2011084126/11.

(110094315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Werde Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 95.606.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011084128/10.

(110094238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

**Bogey Investissements S.A., Société Anonyme de Titrisation,
(anc. Guidline S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 77.204.

L'an deux mille onze, le douze mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg),
soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme régie par les lois du Luxembourg "GUIDLINE S.A.", établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 77204 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 23 du 13 janvier 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick MEUNIER, conseil économique, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

(i) Transformation de la Société en un véhicule de titrisation conformément à (et régie par) la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la "Loi sur la Titrisation") et modification de l'objet de la Société de sorte que l'objet soit la titrisation de risques telle que prévue dans la Loi sur la Titrisation et reformulation de l'article de l'objet tel que mentionné dans les statuts modifiés et refondus proposés au point (iii);

(ii) Changement de dénomination sociale de la Société en "BOGEY INVESTISSEMENTS S.A.";

(iii) Adoption de l'anglais comme deuxième langue d'expression et refonte complète des statuts de la Société en française et anglais;

(iv) Acceptation de la démission de Monsieur Luis VELASCO de sa fonction de commissaire aux comptes, avec décharge;

(v) Nomination de "TEAMAUDIT S.A." aux fonctions de réviseur d'entreprises agréé et détermination de la durée de son mandat;

(vi) Divers.

B. Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C. Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la Société en une société de titrisation conformément à, et régie par, la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la "Loi sur la Titrisation") et de modifier l'objet de la Société afin que l'objet soit la titrisation de risques conformément à la Loi sur la Titrisation. L'Assemblée a décidé de reformuler l'article de l'objet de la Société tel que mentionné dans les statuts modifiés et refondus à la troisième résolution.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société en "BOGEY INVESTISSEMENTS S.A.".

Troisième résolution

L'assemblée décide d'adopter l'anglais comme deuxième langue d'expression des statuts et, afin de refléter ce qui précède, refondre complètement les statuts de la Société et de leur donner en versions française et anglaise les teneurs suivantes:

Chapitre I^{er} . - Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination.

1.1. Il est établi une société anonyme (la Société) qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi sur les Sociétés) et par la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la Loi sur la Titrisation), ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts).

1.2. La Société adopte la dénomination "BOGEY INVESTISSEMENTS S.A.".

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil d'administration de la Société est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration de la Société.

Art. 3. Objet.

3.1. La Société peut conclure tout type d'opérations de titrisation conformément à la Loi sur la Titrisation et en particulier, pourra investir dans un portefeuille d'obligations (incluant, mais non limité à des valeurs mobilières synthétiques), créances ou valeurs mobilières ou toute autre garantie ou instrument financier, incluant, mais non limité à des obligations, actions, billets à ordre, créances, prêts et de conclure toute sorte de contrats en relation.

3.2. La Société pourra émettre des actions, obligations, billets à ordre et toute sorte de titres représentatifs d'emprunts et/ou de capital dont la valeur ou le rendement sont fonction d'un Compartiments spécifique (tels que définis ci-dessous), d'actifs ou de risques, ou dont le remboursement est subordonné au remboursement d'autres titres, de certaines créances ou de certaines catégories d'actions.

3.3. La Société pourra emprunter sous toute forme et prêter des fonds incluant les produits de toute valeur mobilière ou créance prêtée ou émise par ses filiales, société affiliée ou tout autre société.

3.4. La Société pourra également consentir des garanties et des gages ou toutes autres sûretés sur tout ou partie de ses avoirs dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

3.5. La Société pourra librement disposer de, et céder, ses biens aux conditions établies par le conseil d'administration, à condition cependant que lorsque ces biens sont liés un ou plusieurs Compartiments de la Société, ces biens pourront seulement être cédés selon les conditions établies par les résolutions du conseil d'administration créant ce Compartiment ou ces Compartiments et telles que modifiées de temps en temps.

3.6. La Société pourra, d'une manière générale, employer toutes techniques et utiliser tous instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.7. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou de transaction financières qui directement ou indirectement se rattachent aux objets ci-dessus.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Les actions sont nominatives et pourront être converties en actions au porteur à la simple demande de leur détenteur.

5.3. Un registre d'actions nominatives est conservé au siège social de la Société, où il pourra être consulté par tout actionnaires. Ce registre contient toutes informations requises par l'article 39 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. La propriété des actions nominatives est établie par l'inscription dans ledit registre. Les certificats attestant de ces inscriptions seront constitués par une copie du registre, signés par deux administrateurs.

Art. 6. Modification du capital social.

6.1. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

6.2. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la Loi sur les Sociétés.

Art. 7. Compartiments.

7.1. Le conseil d'administration pourra créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le Compartiment ou les Compartiments). Sauf disposition contraire prévue par les résolutions du conseil d'administration créant un tel Compartiment, chaque Compartiment devra correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société.

Les résolutions du conseil d'administration créant un ou plusieurs Compartiments, ainsi que toutes modifications subséquentes, seront liantes vis-à-vis des tiers, à compter de la date des résolutions.

7.2. Entre les actionnaires et les créanciers, chaque Compartiment de la Société devra être traité comme une entité séparée. Les droits des actionnaires et créanciers de la Société qui (i) lorsqu'ils sont entrés en existence, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment ou qui (ii) sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire prévue par les résolutions du conseil d'administration créant ce Compartiment, strictement limités aux avoirs de ce Compartiment et les avoirs de ce Compartiment seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces actionnaires et créanciers. Les créanciers et actionnaires de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'auront aucun droit aux avoirs d'un quelconque Compartiment.

7.3. Sauf disposition contraire prévue par les résolutions du conseil d'administration ayant créé un Compartiment, aucune résolution du conseil d'administration ne pourra être prise pour modifier les résolutions ayant créées un tel Compartiment ou pour prendre toute autre décision affectant directement les droits des actionnaires ou créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment sans le consentement préalable des actionnaires ou créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise par le conseil d'administration en violation de cette disposition sera nulle.

7.4 Chaque Compartiment de la Société pourra être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

Chapitre III. - Administrateurs - Conseil d'administration - Réviseurs

Art. 8. Conseil d'administration, Administrateur, Réviseur d'entreprises.

8.1. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Une personne morale peut être membre du conseil d'administration.

8.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Dans l'hypothèse où un administrateur est élu sans précision de la durée de son mandat, il est dit avoir été élu pour une durée de 6 ans à compter de la date de son élection.

8.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

8.4. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute

référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

Art. 9. Réunions du conseil d'administration.

9.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

9.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

9.3. Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

9.4. Les administrateurs peuvent délibérer par conférence téléphonique et peuvent émettre leur vote par voie circulaire. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, message électronique, télégramme ou télex, le dernier étant à confirmer par écrit.

9.5. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 10. Pouvoirs généraux du conseil d'administration. Le conseil d'administration et/ou tout administrateur est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Délégation de pouvoirs.

11.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la Société.

11.2. Il peut aussi conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui ne doit pas être un administrateur, et peut nommer et révoquer tous les agents et employés et déterminer leurs rémunérations.

Art. 12. Représentation de la Société. En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature simple de tout administrateur ou par la signature simple de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été délégué par tout administrateur de la Société, agissant seul.

Art. 13. Réviseur d'entreprises.

13.1 Les comptes de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs réviseurs indépendants et dûment autorisés (réviseur d'entreprises agréé), qui ne doivent pas être actionnaire. Les réviseurs d'entreprises sont nommés et révoqués par le conseil d'administration de la Société.

13.2. La durée du mandat des commissaires est fixée par le conseil d'administration de la Société.

Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

14.1. L'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

14.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

Art. 15. Date et Lieu de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier mardi du mois de juin à 11.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans la convocation de l'assemblée. L'assemblée générale annuelle peut être tenue à l'étranger si le conseil d'administration considère de manière absolue et définitive que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 16. Autres assemblées générales des actionnaires. Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales des actionnaires. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Votes.

17.1. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou fax.

17.2. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et si ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable ou publication.

Chapitre V. - Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. Année sociale.

18.1. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

18.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

18.3. Sur des comptes séparés (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et la pratique comptable courante), le conseil d'administration déterminera à la fin de chaque année sociale un résultat pour chaque Compartiment comme suit:

Le résultat de chaque Compartiment sera le solde entre tous les revenus, bénéfiques ou autres produits payés ou dus, sous quelque forme que ce soit, et relatifs à un Compartiment déterminé (y compris les plus-values, bonis de liquidation, distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la Société pendant son exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et au fonctionnement de ce Compartiment (y compris les honoraires, coûts, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes).

Les actionnaires approuveront ces comptes séparés simultanément avec les comptes sociaux de la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et aux usages.

18.4. Tous revenus et dépenses non attribués à un Compartiment déterminé seront alloués à tous les Compartiments proportionnellement aux actions émises dans chaque Compartiment ou de toute autre manière raisonnable déterminée par le conseil d'administration.

Art. 19. Répartition des bénéfices. Chaque année cinq pour cent (5%) au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Chapitre VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 20. Dissolution, Liquidation.

20.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution des actionnaires ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société. Toute liquidation de la Société doit être conduite conformément à l'article 7 sur les Compartiments sur une base par compartiment.

20.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sur un Compartiment ou une base par compartiment sera distribué aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions détenues par chacun d'eux dans chaque Compartiment.

Chapitre VII. - Loi applicable

Art. 21. Loi applicable. Tous les points non couverts par ces Statuts seront déterminés conformément à la Loi sur les Sociétés et la Loi sur la Titrisation.

Il suit la version anglaise des statuts, étant entendu qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française prévaudra:

Chapter I. - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1^{er}. Form, Name.

1.1. There exists a public limited liability company (société anonyme) (the Company) which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Company Law) and the law of 22 March 2004 on securitisation (the Securitisation Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

1.2. The Company exists under the firm name of "BOGEY INVESTISSEMENTS S.A.".

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The board of directors of the Company is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.2. Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the Company's registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg corporation. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the board of directors of the Company.

Art. 3. Objects.

3.1. The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitization Law and in particular it may invest in a portfolio of obligations (including but not limited to synthetic securities obligations),

debt or equity securities or any other securities or financial instruments, including but not limited to bonds, notes, stock, claims and loans and to enter into any kinds of agreements relating thereto.

3.2. The Company may further issue shares, notes, bonds and any kind of debt and/or equity securities whose value or yield is linked to specific Compartments (as defined below), assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments, certain claims or certain categories of shares or securities.

3.3 The Company may borrow in any form and lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

3.4. The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

3.5. The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the board of directors, provided however that where such assets are related to one or more specific Compartments of the Company, such assets may only be assigned on the terms and subject to the conditions set out in resolutions of the board of directors creating such Compartment or Compartments, as such resolutions may be amended from time to time.

3.6. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

3.7. The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Chapter II. - Capital

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by three thousand one hundred (3,100) shares in registered form, having a par value of ten Euros (EUR 10,-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The shares are in registered form and may be converted into bearer shares upon the request of their holder.

5.3 A register of registered shares shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions will consist of copies of the shareholders' register, signed by two directors of the Company.

Art. 6. Modification of Capital.

6.1. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending these Articles.

6.2. The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Company Law.

Art. 7. Compartments.

7.1. The board of directors may create one or more compartments within the Company (the Compartment or the Compartments). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the board of directors creating such Compartment, correspond to a distinct part of the assets and liabilities of the Company.

The resolutions of the board of directors creating one or more Compartments, or amending the same, shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

7.2. As between shareholders and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of shareholders and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the board of directors having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and the assets of that Compartment shall be exclusively available to satisfy such shareholders and creditors. Creditors and shareholders of the Company whose rights are not related to a specific Compartment shall have no rights to the assets of any Compartment.

7.3. Unless otherwise provided for in the resolution of the board of directors having created a specific Compartment, no resolutions of the board of directors may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the shareholders or creditors whose rights relate to such Compartment, including any decision to liquidate the shares related to such Compartment, without the prior approval of the shareholders or creditors whose rights relate to the relevant Compartment. Any decisions of the board of directors taken in breach of this article shall be void.

7.4 Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

Chapter III. - Directors - Board of directors - Auditors

Art. 8. Board of Directors.

8.1. The Company is managed by a board of directors, consisting of at least three members, who need not be shareholders. A legal entity may be a member of the board of directors.

8.2. The directors are appointed by the annual general meeting for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election.

8.3. In the event of vacancy of a member of the board of directors of the Company appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

8.4. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a sole director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In such case, any reference in the Articles to the Board or the directors is to be read as a reference to such sole director, as appropriate.

Art. 9. Meetings of the board of directors.

9.1. The board of directors may elect a chairman from among its members. The first chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the chairman is unable to be present, he will be replaced by a director elected for this purpose from among the directors present at the meeting.

9.2. The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

9.3. The board of directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. All decisions by the board of directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the chairman has a casting vote.

9.4. The directors may deliberate by conference call and cast their votes by circular resolution. They may also cast their votes by letter, facsimile, e-mail, cable or telex, the three last ones confirmed by letter.

9.5. The minutes of a meeting of the board of directors shall be signed by all directors present at the meeting. Extracts shall be certified by any two directors.

Art. 10. General powers of the board of directors. Full and exclusive powers for the administration and management of the Company are vested in the board of directors and/or any director of the Company, which is competent to determine all matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles.

Art. 11. Delegation of powers.

11.1. The board of directors may delegate the day-to-day management of the Company's business, in its widest sense, to directors or to third persons, who need not be shareholders of the Company.

11.2 It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 12. Representation of the Company. In all circumstances, the Company shall be bound by the single signature of any director of the Company or by the single signature of any person to whom such signatory power has been delegated by any director, acting individually.

Art. 13. Independent Auditor.

13.1. The accounts of the Company shall be audited by one or more independent and duly authorized auditor ("réviseur d'entreprises agréé"), who need not be a shareholder. The independent auditors shall be appointed or removed by the board of directors of the Company.

13.2. The duration of the term of the appointment of an independent auditor is determined by the board of directors.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

Art. 14. Powers of the general meeting of shareholders.

14.1. The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

14.2. Unless otherwise provided by law, all decisions by the general meeting shall be taken by simple majority of votes.

Art. 15. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held on the first Tuesday of June at 11:00 a.m. at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of the meeting. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

Art. 16. Other general meetings of shareholders. The board of directors or the statutory auditor(s) may convene other general meetings of shareholders. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

Art. 17. Votes.

17.1. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting of shareholders, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax.

17.2. If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior written notice or publication.

Chapter V. - Business year - Distribution of profits

Art. 18. Business year.

18.1. The business year of the Company begins on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

18.2. The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting to the independent auditor(s) who shall make a report containing comments on such documents.

18.3 On separate accounts (in addition to the accounts held by the Company in accordance with the Company Law and normal accounting practice), the board of directors shall determine at the end of each financial year, a result of each Compartment to be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus, dividend distribution) and the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during its exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management and operation of such Compartments (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

The shareholders will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the Company Law and normal practice.

18.4. All income and expenses not attributed to any specific Compartment shall be allocated to all the Compartments of the Company on a pro rata basis or other reasonable manner determined by the board of directors.

Art. 19. Distribution of profits. Each year at least five percent (5%) of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least tenth percent (10%) of the capital of the Company.

Chapter VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 20. Dissolution, Liquidation.

20.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be shareholders, appointed by resolution of the general meeting of shareholders, which will determine the powers and remuneration of the liquidators. Unless otherwise provided in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers available under applicable law for the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company. Any liquidation of the Company must be conducted in accordance with article 7 on a Compartment by Compartment basis.

20.2. The surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company on a Compartment by Compartment basis shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares of each Compartment held by them.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 21. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Company Law and the Securitisation Law.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Luis VELASCO de sa fonction de commissaire aux comptes et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'en date des présentes.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer la société anonyme "TEAMAUDIT S.A.", établie et ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 139852, aux fonctions de réviseur d'entreprises de la Société, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016.

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, le Président a ajourné l'assemblée.

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, P. MEUNIER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2011. LAC/2011/22070. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur p.d. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 23 mai 2011.

Référence de publication: 2011072081/422.

(110079626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Wandhaff S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 64.685.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés, dans leur version abrégée, au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011084132/11.

(110094347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

BHL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 106.695.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084194/10.

(110092951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Centrope Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 157.352.

Les comptes clôturés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084196/9.

(110093271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Chalkis Treveris MC S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 109.796.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084197/10.

(110092846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Capricorn S.A. SICAV - SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 144.474.

Monsieur Fernando Raffael Sucre Luciani a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société en date du 2 Juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour Capricorn S.A. SICAV-SIF

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Jérémy Colombé / Signature

Référence de publication: 2011084195/15.

(110092957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

WestPlan Industrie Holding A.G., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix.
R.C.S. Luxembourg B 59.869.

Im Jahre zwei tausend und elf.

Den achten Juni.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft WESTPLAN INDUSTRIE HOLDING A.G., SPF, mit Sitz in L-1371 Luxembourg, 105, val Sainte-Croix, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 59.869 (NIN 2010 2238 363),

gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Christine DOERNER, mit dem Amtssitz in Bettembourg, am 12. Juni 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 546 vom 4. Oktober 1997.

Das Gesellschaftskapital wurde in Euro umgewandelt gemäss Beschluss der ausserordentlichen Hauptversammlung vom 31. Mai 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 1269 vom 20. September 2002.

Die Statuten wurden zuletzt abgeändert zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 17. Dezember 2010, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 455 vom 9. März 2011.

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Herr Marco FRITSCH, Jurist, berufsansässig in Luxemburg.

Er beruft zur Schriftführerin Frau Nadine GAUPP, Angestellte, berufsansässig in Luxemburg;

und zum Stimmenzähler Frau Sylvie PORTENSEIGNE, Anwältin, berufsansässig in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Aktionäre bei; welche Liste der Aktionäre, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem beurkundenden Notar unterzeichnet wird.

Die vorgelegten Vollmachten werden mit dieser Urkunde registriert.

II.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Aktionäre oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist die gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung umfasst folgenden Punkt:

- Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 5 der Statuten um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 5. (Absatz 1). Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt DREIUNDDREISSIG TAUSEND ACHT HUNDERT EURO (€ 33.800,-) und ist in EIN HUNDERT (100) vollständig eingezahlte Aktien mit einem Nennwert von je DREI HUNDERT ACHTUNDDREISSIG EURO (€ 338,-) eingeteilt.

IV.- Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, sowie die Anzahl der Aktien, die diese besitzen gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den Mitgliedern des Vorsitzes der Generalversammlung aufgestellt und für richtig befunden wurde. Diese Liste wird, nachdem sie von den anwesenden Aktionären oder deren Vertreter und den Mitgliedern des Vorsitzes unterschrieben wurde, der gegenwärtigen Urkunde beigelegt.

V.- Es ergibt sich aus der Anwesenheitsliste, dass die ein hundert (100) mit einem Nennwert von drei hundert achtunddreissig Euro (€ 338,-), welche das gesamte Kapital von dreiunddreissig tausend acht hundert Euro (€ 33.800,-) darstellen, bei der gegenwärtigen Generalversammlung anwesend oder vertreten sind. Diese Generalversammlung ist

somit rechtmässig zusammengesetzt und kann in gültiger Weise über die vorhergehenden Tagesordnungspunkte beraten und beschließen.

Die Generalversammlung hat nachdem sie den Vortrag des Vorsitzenden bestätigt hat und anerkannt hat, dass sie rechtmässig zusammengetreten ist, und über die Tagesordnung befinden kann, nach Beratung einstimmig nachfolgenden Beschluss gefasst.

Einziger Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig den ersten Absatz von Artikel 5 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 5. (Absatz 1). Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt DREIUNDDREISSIG TAUSEND ACHT HUNDERT EURO (€ 33.800,-) und ist in EIN HUNDERT (100) vollständig eingezahlte Aktien mit einem Nennwert von je DREI HUNDERT ACHTUNDDREISSIG EURO (€ 338,-) eingeteilt.

Nach Erschöpfung der Tagesordnung, wurde die ausserordentliche Generalversammlung geschlossen.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Luxemburg, Am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. FRITSCH, N. GAUPP, S. PORTENSEIGNE, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 10 juin 2011. Relation: ECH/2011/983. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung auf dem Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 16. Juni 2011.

Référence de publication: 2011084140/65.

(110093549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Comptoir Foncier du Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-6795 Grevenmacher, 31, rue de Wecker.

R.C.S. Luxembourg B 3.580.

Le Bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011084198/10.

(110093397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Café Mondim Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4845 Rodange, 1, rue Jos. Philippart.

R.C.S. Luxembourg B 153.782.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Rodange le 25 mai 2011

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de Madame MEIRELES MELRO ép. RAINHA DA COSTA Leonor Dos Anjos en tant que gérant technique a été acceptée

Il résulte dudit procès-verbal que la nomination de SILVA DINIS Agosthino Jorge en tant que gérant unique a été acceptée

Gérant unique:

SILVA DINIS Agosthino Jorge,

demeurant 44, rue Chemin de Brouck à L-4808 Rodange

Rodange, le 25 mai 2011.

Pour la société

Meireles Melro Leonor / Silva Dinis

Référence de publication: 2011084199/18.

(110092996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Castle Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 72.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011084200/10.

(110093412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Cavim S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 130.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084201/9.

(110093200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Cemira Investments A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 117.062.

AUSZUG

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, welche am 14. Juni 2011 in Luxemburg abgehalten wurde, geht folgendes hervor:

a) Die Ämter der Verwaltungsräte:

- Marco FRITSCH, Jurist, mit Geschäftsadresse in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix

- Dieter GROZINGER DE ROSNAY, Jurist, mit Geschäftsadresse in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix

- Sonja HERMES, Angestellte, mit Geschäftsadresse in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix werden bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016 verlängert.

b) Das Amt der Rechnungsprüferin Frau Sylvie PORTENSEIGNE, Juristin, mit Geschäftsadresse in L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, wird bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016 verlängert.
Luxemburg, den 14. Juni 2011.

Référence de publication: 2011084202/18.

(110093174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Cemira Investments A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 117.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084203/9.

(110093275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Cemira Investments A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 117.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084204/9.

(110093279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Development Finance Initiative (DFI), Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 147.398.

—
Extrait des résolutions de l'AGO du 08/06/2010

- Accepte la démission du commissaire aux comptes Advanced Accountants and Associates Limited,
- Nomination de FMV Consulting SA, 47 boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg, RCS n°B109612 jusqu'à l'assemblée ordinaire de 2014.

FMV & PARTNERS S.A.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2011084208/14.

(110093314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Dominion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 70.706.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 18.05.2011 um 10.00 Uhr, Abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Abwahl von Frau Ute Klimek als Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A. wurde angenommen.

2. Der neue Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A., R.C. B 135236 mit Sitz zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

Herr Götz Schöbel, geboren am 14.03.1966 in Bad Frankenhausen, geschäftsansässig zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

bestellt in der Generalversammlung vom 30.11.2010, wurde angenommen.

Luxemburg, den 18.05.2011.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2011084209/19.

(110093357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Drëtt-Welt Buttek Esch/Alzette, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 34, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 38.647.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011084211/10.

(110093154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Dexia Re, Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 49.464.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de Dexia Re tenue au siège social le 7 juin 2011 à 11h15

Résolution unique

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Jacobus Berkhout, demeurant au 35, Ir. Haesaertsiaan à B-2650 EDEGEM, Administrateur pour une période qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31/12/2011.

Rudy PARIDAENS
Administrateur délégué

Référence de publication: 2011084210/14.

(110092912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Edelburg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 83.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084213/9.

(110093263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Finsai International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.679.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement à Luxembourg en date du 31 mai 2011 a nommé réviseur d'entreprises agréé pour un terme de 1 an.

Réviseur d'entreprises agréé:

ERNST & YOUNG S.A., 7 Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Cette décision est conforme à la décision prise lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Signatures

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2011084214/17.

(110092847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

GemeloLux SICAV - FIS, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 157.452.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 juin 2011 a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. en tant que réviseur d'entreprises et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Daniel Breger

Référence de publication: 2011084215/13.

(110093006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Grassinger Heideck S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 150.960.

Les comptes annuels concernant la période du 22 décembre 2009 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé au Luxembourg, le 10 juin 2011.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011084216/14.

(110092984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Hydro Energy 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 160.998.

— STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the ninth day of May.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

HG Incorporations Limited, a company incorporated in England and Wales, with registered office at 2, More London Riverside, SE1 2AP London, United Kingdom and registered with the Companies House under number 4572042,

represented by Maître Charles MONNIER, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 6 May 2011; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the “Company”) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the “Laws”) and by the present articles of incorporation (the “Articles of Incorporation”).

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of “Hydro Energy 1 S.à r.l.”.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form. It may privately issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The death, suspension of civil rights, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of any Manager.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the “Chairman”). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the “Secretary”).

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days’ written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other, provided always that such conference call, videoconference or other similar means of communication is initiated from Luxembourg. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company’s corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers’ Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved auditor, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

Chapter IV. Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the fifteenth (15th) day of May at 3:00 p.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

Shareholder	subscribed capital	number of shares	amount paid-in
HG Incorporations Limited	EUR 12,500.-	12,500	EUR 12,500.-
Total:	EUR 12,500.-	12,500	EUR 12,500.-

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Transitory Provisions

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2011.

Shareholders resolutions

First Resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second Resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at three (3) the number of Managers and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Mrs Nadia Dziwinski, with professional address at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.
- Mr François Champon, with professional address at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.
- Mr Jean Perarnaud, with professional address at 2 More London Riverside, London SE1 2AP, United-Kingdom.

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le neuvième jour du mois de mai.

Pardevant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

HG Incorporations Limited, une société constituée sous le droit anglais, ayant son siège social au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni et immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 4572042,

représenté par Maître Charles MONNIER, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 mai 2011; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la « Société ») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «Hydro Energy 1 S.à r.l.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. Le décès, la suspension des droits civils, l'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de tout Gérant.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres, à condition que ces conférence téléphonique, visioconférence ou autre moyen de

communication similaire soient toujours initiées de Luxembourg. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signés par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants-Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. Des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le quinzième (15^{ème}) jour du mois de mai à quinze heures (15h00).

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence -Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associé	Capital souscrit	nombre de parts sociales	montant libéré
HG Incorporations Limited	EUR 12.500,-	12.500	EUR 12.500,-
Total:	EUR 12.500,-	12.500	EUR 12.500,-

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ neuf cents euros (EUR 900.-).

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2011.

Assemblée générale extraordinaire Première Résolution

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à trois (3) le nombre de Gérants et a décidé de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

- Madame Nadia Dziwinski, ayant son adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

- Monsieur François Champon, ayant son adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

- Monsieur Jean Perarnaud, ayant son adresse professionnelle au 2 More London Riverside, SE1 2AP, Londres, Royaume-Uni.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: C. Monnier, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 12 mai 2011. Relation: RED/2011/962. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 24 mai 2011.

Référence de publication: 2011072085/614.

(110079961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Glaisins Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 133.100.

L'adresse de l'administrateur Monsieur Christof GROZINGER est désormais la suivante:

41A, rue de Schoenfels L-8151 BRIDEL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mai 2011.

Référence de publication: 2011084217/11.

(110093178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Glaisins Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 133.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084218/9.

(110093198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

HGV-LUX Hörgeräte Vertriebs A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 72.370.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 18.05.2011 um 10.00 Uhr, Abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Abwahl von Frau Ute Klimek als Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A. wurde angenommen.

2. Der neue Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A., R.C. B 135236 mit Sitz zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

Herr Götz Schöbel, geboren am 14.03.1966 in Bad Frankenhausen, geschäftsansässig zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

bestellt in der Generalversammlung vom 30.11.2010, wurde angenommen.

Luxembourg, den 10.05.2011.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2011084219/19.

(110093337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Hydrofluide Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 60.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084220/9.

(110093210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Invesco Asia RE Korea Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 87.035,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 158.857.

Auszug aus dem Protokoll des Beschlusses der Generalversammlung der Gesellschaft vom 14 Juni 2011

Der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft hat am 14 Juni 2011 beschlossen, mit Wirkung vom 25. Mai 2011,

1. Herrn Graeme Torre, ‚Managing Director‘, geboren am 18. Oktober 1962 in London, Vereinigtes Königreich, geschäftsansässig in 42/F, Citibank Tower, Citibank Plaza, 3 Garden Road, Central Hong Kong, China, auf unbestimmte Zeit als Geschäftsführer zu ernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 14.06.2011.

Unterschrift

Bevollmächtigte

Référence de publication: 2011084225/17.

(110092966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

IDI Emerging Markets SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 139.111.

—
EXTRAIT

Le Conseil de Surveillance a décidé en date du 4 mai 2011:

- de renouveler le mandat de membre du Directoire de Monsieur Peter Bieliczky (président) né le 30 décembre 1963 à Lyon (France) demeurant professionnellement au 11 rue Sainte Zithe, L- 2763 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer en juin 2012 sur les comptes de l'année 2011;

- de renouveler le mandat de membre du Directoire de Monsieur Julien Kinic né le 2 octobre 1971 à Laxou (France) demeurant professionnellement au 11 rue Sainte Zithe, L- 2763 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer en juin 2012 sur les comptes de l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011084226/19.

(110093498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Immobilière Ehlinger S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 72.893.

Par la présente je soussigné, Monsieur WAGNER Pascal, démissionne en tant qu'administrateur délégué de la Société Immobilière Ehlinger S.A. avec effet immédiat.

Pétange, le 06 juin 2011.

WAGNER Pascal.

Référence de publication: 2011084227/10.

(110092997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Kantrade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2565 Luxembourg, 6, rue de Salm.

R.C.S. Luxembourg B 72.566.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084234/10.

(110092925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Krijnse Locker Bio Uebst a Geméis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8235 Mamer, 36, rue de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 100.180.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084235/10.

(110092929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Leisure Resources International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 37.044.

Les comptes annuels au 31 octobre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084238/10.

(110092702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Lux Invest Control S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 135.237.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 19.05.2011 um 15.00 Uhr, Abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Abwahl von Frau Ute Klimek als Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A. wurde angenommen.

2. Der neue Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A., R.C. B 135236 mit Sitz zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

Herr Götz Schöbel, geboren am 14.03.1966 in Bad Frankenhausen, geschäftsansässig zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

bestellt in der Generalversammlung vom 30.11.2010, wurde angenommen.

Luxembourg, den 19.05.2011.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2011084237/19.

(110093336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 13.169.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 23 mai 2011, Mme Marie BOUR-LOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été nommée administrateur, en remplacement de Monsieur Jean BODONI démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2017.

Lors de cette même assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 23 mai 2011, les mandats des Administrateurs Messieurs Guy BAUMANN et Guy KETTMANN ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017.

Luxembourg, le 08 JUIN 2011.

Pour: LUXEMBOURG INTERNATIONAL HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2011084240/21.

(110092921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Luxemburger Patentgesellschaft A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 56.640.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 18.05.2011 um 15.00 Uhr, Abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Abwahl von Frau Ute Klimek als Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A. wurde angenommen.

2. Die Wahl des neuen Verwaltungsrates der MMS Mercury Management Services S.A., R.C. B 135236 mit Sitz zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

Herr Götz Schöbel, geboren am 14.03.1966 in Bad Frankenhausen, geschäftsansässig zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

bestellt in der Generalversammlung vom 30.11.2010, wurde angenommen.

Luxembourg, den 18.05.2011.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2011084241/19.

(110093349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

M and M Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 134.413.

RECTIFICATIF

Déposé au registre de commerce le 29 juillet 2009 sous le numéro de référence L090116651.05 avec capital social EUR 12.500 mais se tenant normalement EUR 42.000.

Fait et signé à Luxembourg, le 8 juin 2011.
Pour M and M Holdings S.à r.l.
Mr Russell Perchard / Mr Costas Constantinides
Gérant Class B / Gérant Class B

Référence de publication: 2011084242/15.

(110092971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Madras Investments Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 109.360.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle de la société tenue à Luxembourg le 10 juin 2011

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Maurizio Nicolardi né le 07/08/1951 à San Pellegrino (Italie), demeurant 16 via Tinus, CH-7500 St Moritz (Suisse), Jean-Marc FABER né le 07/04/1966 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg et Monsieur Christophe MOUTON né le 20/11/1971 à Saint-Mard (Belgique) et demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, ainsi que celui du Commissaire aux comptes, la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie Sàrl, ayant son siège au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
MADRAS INVESTMENTS HOLDING S.A. S.P.F
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011084243/19.

(110093379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Redstone Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 112.513.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011084262/10.

(110093411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Rhapsody Investments (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 116.202.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 31 mai 2011 que:

1. La démission de la société Primary Management Limited de sa fonction d'Administrateur de la société est acceptée;
2. La nomination de Mr. Karim Van Den Ende, né le 26/10/1964 à Bruxelles en Belgique, demeurant à 93 avenue du Dix Septembre, L-2551 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires en 2016.

Fait à Luxembourg, le 31 mai 2011.
Pour Hoogewerf & Cie
Signature
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2011084263/17.

(110092942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 149.213.

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of May,

before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR, an investment company in risk capital formed as a corporate partnership limited by shares (société d'investissement en capital à risque ayant la forme d'une société en commandite par actions) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 149.213, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, on 5 November 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2353 on 2 December 2009 (the SICAR).

The Meeting is chaired by Mrs Marie BERNOT, private employee, with professional address in Luxembourg, as designated by Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized under the laws of Luxembourg, having its registered office 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.701, acting in its capacity as managing general partner of the SICAR (the General Partner).

The chairman appointed as secretary, Mrs Alexandra SCHMITT, private employee, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer, Ms Céline Parmentier, private employee, with professional address in Luxembourg.

The chairman, the secretary and the scrutineer form together the board of the meeting (the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the chairman declares that:

I. the limited shareholders and the General Partner present or represented (collectively referred to as the Shareholders) and the number of their shares are shown on an attendance list. The proxies, if any, signed ne varietur by the proxyholder(s), the members of the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. that it results from said attendance list that out of the one (1) Management Share and three million three hundred eight thousand five hundred ninety-six, thirty-eight (3,308,596.38) Class A shares, one (1) Management Share and two million nine hundred thirty-nine thousand and ten point two hundred twenty-nine (2,939,010.229) Class A shares are duly represented at the present meeting and in consideration of the agenda and of the provisions of article 67, 67-1 and 68 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the present meeting is validly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda which the shareholders have been duly informed of before this meeting;

III. the present Meeting was convened by notices containing the agenda sent by registered letters to all Shareholders on 27 April 2011;

IV. the agenda of the Meeting is the following:

1. extension of the Offer Period as defined in the articles of association of the SICAR (the Articles) from 18 (eighteen) months to 24 (twenty-four) months;

2. amendments of the definition of certain terms contained in article 33 of the Articles, so as to read as follows:

[...]

"Class A Shares": the class A shares of the Partnership issued pursuant to these Articles of Association;

[...]

"Class B Shares": the class B shares of the Partnership issued pursuant to these Articles of Association;

[...]

"Class C Shares": the class C shares of the Partnership to be issued upon the conversion of certain Class B Shares as set forth in the Prospectus;

[...]

"Final Closing Date": the final Closing Date for subscriptions for Class A Shares, as determined by the General Partner and falling not later than twenty four (24) months after the Initial Closing Date;

[...]

"Investment Strategy": the investment strategy of the Partnership as described in the Prospectus, as such investment strategy may be amended from time to time by the General Partner, with the approval of the Investor Committee and a Shareholder's Special Majority Approval;

[...]

"Offer Period": the twenty-fourth (24) months period starting on the Initial Closing Date and ending on the Final Closing Date, during which further investors may be admitted as Class A Shareholders;

[...]

“Shareholders’ Special Majority Approval”: the approval of Shareholders representing ninety six percent (96%) of the share capital of the Partnership;

[...]

3. amendment of the second paragraph of the article 5 of the Articles, so as to read as follows:

“However, If the IRR on the Class A Shareholders’ Aggregate Capital Contributions is below seven percent (7%) based inter alia on the Net Asset Value of the Class A Shares derived from audited consolidated accounts of the Partnership for the year ended on 31 December prior to the twelfth (12th) anniversary of the Initial Closing Date, the Partnership will terminate automatically, unless the continuation of the Partnership is decided on or prior to such anniversary by a Shareholders’ Supermajority Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner). If the IRR on the Class A Shareholders’ Aggregate Capital Contributions is above seven percent (7%) based on the audited consolidated accounts of the Partnership for the year ended on 31 December prior to the twelfth (12th) anniversary of the Initial Closing Date, the Partnership shall continue in existence, unless the termination of the Partnership is decided by a Shareholders’ Supermajority Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner).”

4. amendment of the fifth paragraph of the article 9 of the Articles, so as to read as follows:

“At the end of the Investment Period, Shareholders shall have no further obligation to make Additional Capital Contributions, other than to fund (a) any Additional Drawdown or Redrawn Commitment called on or before the end of the Investment Period, and (b) any Additional Drawdown payable to the Partnership in relation to (i) the funding obligation in respect of any Investments to which the Partnership has committed prior to the end of the Investment Period, or (ii) the ongoing obligations and operating expenses of the Partnership including any borrowings made, guarantees, and undertakings given directly or indirectly by the Partnership for the duration of the Partnership.”

5. amendment of the third paragraph of article 20 a) of the Articles, so as to read as follows:

“The appointment of the New General Partner may only be executed with a Shareholders’ Supermajority Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner).”

6. amendment of the fourth paragraph of article 20 b) of the Articles, so as to read as follows:

“In the event of a disagreement by Shareholders whose aggregate Commitment represent at least 50% of the share capital of the Partnership on the measures taken or the proposed solution, the Claiming Shareholders may request the General Partner, in the registered letter with return receipt requested referred to in the previous paragraph, to propose to the general meeting of the Shareholders and within a maximum period of two (2) months as from the receipt date of the aforementioned registered letter, the following option:

(a) terminate the Investment Period, subject to the Shareholders’ Ordinary Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner), it being specified that the date of the Shareholders’ Ordinary Approval shall constitute the date on which the Investment Period ends; or

(b) transfer the management of the Partnership to a New General Partner, subject to the Shareholders’ Ordinary Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner).”

7. amendment of the eighth and ninth paragraphs of article 20 b) of the Articles, so as to read as follows:

“If the date of the effective transfer of the management of the Partnership to the New General Partner occurs during the Period 1, the management carry vehicle will transfer to the New General Partner (i) 85% of its Class B Shares for a consideration equal to the NAV with respect to such Class B Shares and (ii) 15% of its Class B Shares for a consideration equal to the paid-up amount of such Class B Shares.

If the date of the effective transfer of the management of the Partnership to the New General Partner occurs during the Period 2, the management carry vehicle will transfer to the New General Partner (i) 85% of its Class C Shares for a consideration equal to the NAV with respect to such Class C Shares and (ii) 15% of its Class C Shares for a consideration equal to the paid-up amount of such Class C Shares.”

8. amendment of the prospectus of the SICAR (the Prospectus) to reflect the above mentioned amendments of the Articles; and

9. miscellaneous.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, took each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The Shareholders, including the General Partner, resolve to extend the Offer Period as defined in the Articles from 18 (eighteen) months to 24 (twenty-four) months.

Second resolution

The Shareholders, including the General Partner, resolve to amend the definition of certain terms contained in article 33 of the Articles and which will henceforth read as follows:

[...]

“Class A Shares”: the class A shares of the Partnership issued pursuant to these Articles of Association;

[...]

“Class B Shares”: the class B shares of the Partnership issued pursuant to these Articles of Association;

[...]

“Class C Shares”: the class C shares of the Partnership to be issued upon the conversion of certain Class B Shares as set forth in the Prospectus;

[...]

“Final Closing Date”: the final Closing Date for subscriptions for Class A Shares, as determined by the General Partner and falling not later than twenty four (24) months after the Initial Closing Date;

[...]

“Investment Strategy”: the investment strategy of the Partnership as described in the Prospectus, as such investment strategy may be amended from time to time by the General Partner, with the approval of the Investor Committee and a Shareholder’s Special Majority Approval;

[...]

“Offer Period”: the twenty-fourth (24) months period starting on the Initial Closing Date and ending on the Final Closing Date, during which further investors may be admitted as Class A Shareholders;

[...]

“Shareholders’ Special Majority Approval”: the approval of Shareholders representing ninety six percent (96%) of the share capital of the Partnership;

[...]

Third resolution

The Shareholders, including the General Partner, resolve that the second paragraph of the article 5 of the Articles shall be restated and shall henceforth be worded as follows:

“However, If the IRR on the Class A Shareholders’ Aggregate Capital Contributions is below seven percent (7%) based inter alia on the Net Asset Value of the Class A Shares derived from audited consolidated accounts of the Partnership for the year ended on 31 December prior to the twelfth (12th) anniversary of the Initial Closing Date, the Partnership will terminate automatically, unless the continuation of the Partnership is decided on or prior to such anniversary by a Shareholders’ Supermajority Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner). If the IRR on the Class A Shareholders’ Aggregate Capital Contributions is above seven percent (7%) based on the audited consolidated accounts of the Partnership for the year ended on 31 December prior to the twelfth (12th) anniversary of the Initial Closing Date, the Partnership shall continue in existence, unless the termination of the Partnership is decided by a Shareholders’ Supermajority Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner).”

Fourth resolution

The Shareholders, including the General Partner, resolve that the fifth paragraph of the article 9 of the Articles shall be restated and shall henceforth be worded as follows:

“At the end of the Investment Period, Shareholders shall have no further obligation to make Additional Capital Contributions, other than to fund (a) any Additional Drawdown or Redrawn Commitment called on or before the end of the Investment Period, and (b) any Additional Drawdown payable to the Partnership in relation to (i) the funding obligation in respect of any Investments to which the Partnership has committed prior to the end of the Investment Period, or (ii) the ongoing obligations and operating expenses of the Partnership including any borrowings made, guarantees, and undertakings given directly or indirectly by the Partnership for the duration of the Partnership.”

Fifth resolution

The Shareholders, including the General Partner resolve that the third paragraph of the article 20 a) of the Articles shall be restated and shall henceforth be worded as follows:

“The appointment of the New General Partner may only be executed with a Shareholders’ Supermajority Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner).”

Sixth resolution

The Shareholders, including the General Partner resolve that the fourth paragraph of the article 20 b) of the Articles shall be restated and shall henceforth be worded as follows:

“In the event of a disagreement by Shareholders whose aggregate Commitment represent at least 50% of the share capital of the Partnership on the measures taken or the proposed solution, the Claiming Shareholders may request the General Partner, in the registered letter with return receipt requested referred to in the previous paragraph, to propose to the general meeting of the Shareholders and within a maximum period of two (2) months as from the receipt date of the aforementioned registered letter, the following option:

(a) terminate the Investment Period, subject to the Shareholders' Ordinary Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner), it being specified that the date of the Shareholders' Ordinary Approval shall constitute the date on which the Investment Period ends; or

(b) transfer the management of the Partnership to a New General Partner, subject to the Shareholders' Ordinary Approval (which vote, for the avoidance of doubt, shall not require the approval of the General Partner)."

Seventh resolution

The Shareholders, including the General Partner resolve that the eighth and ninth paragraphs of the article 20 b) of the Articles shall be restated and shall henceforth be worded as follows:

"If the date of the effective transfer of the management of the Partnership to the New General Partner occurs during the Period 1, the management carry vehicle will transfer to the New General Partner (i) 85% of its Class B Shares for a consideration equal to the NAV with respect to such Class B Shares and (ii) 15% of its Class B Shares for a consideration equal to the paid-up amount of such Class B Shares.

If the date of the effective transfer of the management of the Partnership to the New General Partner occurs during the Period 2, the management carry vehicle will transfer to the New General Partner (i) 85% of its Class C Shares for a consideration equal to the NAV with respect to such Class C Shares and (ii) 15% of its Class C Shares for a consideration equal to the paid-up amount of such Class C Shares."

Eighth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders, including the General Partner resolve to approve any amendment to the Prospectus as required in order to reflect the above amendments made to the Articles.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the SICAR as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the Board of the Meeting, the present deed is worded in English, followed by a French version and, at the request of the Bureau, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day first mentioned above.

The document having been read to the members of Bureau, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, said members of Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dixième jour de mai,

par-devant, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR, une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société en commandite par actions constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.213, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, le 5 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2353 en date du 2 décembre 2009 (la Société).

L'Assemblée est présidée par Madame Marie BERNOT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, tel que désigné par Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.701, agissant en sa qualité d'associé gérant-commandité de la Société (l'Actionnaire Commandité).

Le président nomme Madame Alexandra SCHMITT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Mademoiselle Céline PARMENTIER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme scrutateur.

Le président, le secrétaire et le scrutateur forment ensemble le bureau de l'Assemblée (le Bureau).

Le Bureau ayant été constitué, le président déclare que:

I. les actionnaires commanditaires et l'Actionnaire Commandité présents ou représentés (collectivement désignés les Actionnaires) et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Les éventuelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le(s) mandataire(s), les membres du Bureau et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte;

II. qu'il résulte de ladite liste de présence que sur le total de une (1) Action de Commandité et trois millions trois cent huit mille cinq cent quatre-vingt seize, trente-huit (3.308.596,38) actions de Catégorie A, une (1) action de Commandité et deux millions neuf cent trente-neuf mille et dix virgule deux cent vingt-neuf (2.939.010,229) actions de Catégorie A sont dûment représentées à la présente assemblée et que vu l'ordre du jour et les prescriptions des articles 67, 67-1 et 68 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés préalablement à l'assemblée;

III. la présente Assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour adressées par envoi recommandé à tous les Associés en date du 27 avril 2011;

IV. l'Assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. prorogation de la Période d'Offre telle que définie dans les statuts de la Société (les Statuts) de 18 (dix-huit) mois à 24 (vingt-quatre) mois;

2. modifications de la définition de certains termes contenus dans l'article 33 des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

[...]

"Actions de Catégorie A": les actions de catégorie A de la Société émises conformément aux présents Statuts;

[...]

"Actions de Catégorie B": les actions de catégorie B de la Société émises conformément aux présents Statuts;

[...]

"Actions de Catégorie C": les actions de catégorie C de la Société qui seront émises lors de la conversion de certaines Actions de Catégorie B, ainsi qu'il est exposé dans le Prospectus;

[...]

"Date Finale de Clôture": la date finale de clôture des souscriptions des Actions de Catégorie A fixée par l'Actionnaire Commandité qui ne tombe pas plus tard que vingt-quatre (24) mois calendaires après la Date Initiale de Clôture;

[...]

"Stratégie d'Investissement": la stratégie d'investissement de la Société telle que décrite dans le Prospectus, dans la mesure où une telle stratégie d'investissement peut être modifiée de temps à autre par l'Actionnaire Commandité, avec le consentement unanime des membres du Comité d'Investissement et une Approbation des Actionnaires à la Majorité Spéciale;

[...]

"Période d'Offre": la période de vingt-quatre (24) mois entre la Date Initiale de Clôture et la Date Finale de Clôture; au cours de laquelle les investisseurs supplémentaires peuvent être admis en tant qu'Actionnaires de Catégorie A;

[...]

"Approbation des Actionnaires à la Majorité Spéciale": l'accord des Actionnaires représentant quatre vingt seize pour cent (96 %) du capital social de la Société;

[...]

3. modification du second paragraphe de l'article 5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Toutefois, si le TRI du montant global des Contributions en Capital des Actionnaires de Catégorie A n'atteint pas sept pourcent (7 %) basé, inter alia, sur la Valeur Nette d'Inventaire des Actions de Catégorie A provenant des comptes consolidés audités de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre avant le douzième (12e) anniversaire de la Date Initiale de Clôture, la Société sera automatiquement dissoute, à moins qu'il ne soit décidé de poursuivre la Société à ou avant cette date anniversaire par une Approbation des Actionnaires à la Super Majorité (dont le vote, afin d'écarter le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité). Si le TRI du montant global des Contributions en Capital des Actionnaires de Catégorie A est supérieur à sept pourcent (7 %) basé sur les comptes consolidés audités de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre avant le 12e anniversaire de la Date Initiale de Clôture, la Société continuera d'exister à moins que la Société soit dissoute par une Approbation des Actionnaires à la Super Majorité (dont le vote, afin d'écarter le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité).»

4. modification du cinquième paragraphe de l'article 9 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«A la fin de la Période de Financement, les Actionnaires n'auront plus d'obligations concernant les Apports Additionnels en Capital, autres que celle de financer (a) tout Tirage Additionnel ou Engagement Retiré appelé à ou avant la fin de la Période de Financement, et (b) tout Tirage Additionnel payable à la Société en rapport avec (i) l'obligation de financer tous les Investissements dans lesquels la Société s'est engagée avant la fin de la Période d'Investissement, ou (ii) les obligations en cours et frais d'exploitation de la Société comprenant les emprunts faits, garanties, et engagements directement ou indirectement donnés par la Société pour la durée de la Société.»

5. modification du troisième paragraphe de l'article 20 a) des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La nomination du Nouvel Actionnaire Commandité ne peut être entérinée qu'avec une Approbation des Actionnaires à la Super-Majorité (dont le vote, afin d'écarter le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité).»

6. modification du quatrième paragraphe de l'article 20 b) des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Dans le cas d'un désaccord par des Actionnaires dont les Engagements totaux représentent au moins 50% du capital social de la Société sur les mesures prises ou la solution proposée, les Actionnaires Plaignants peuvent requérir l'Actionnaire Commandité, dans la lettre recommandée avec accusé de réception mentionnée au paragraphe précédent, de proposer à l'assemblée générale des Actionnaires, dans un délai maximum de deux (2) mois à partir de la réception de la lettre recommandée susmentionnée, les options suivantes:

(a) mettre fin à la Période d'Investissement, sous réserve de l'Approbation Ordinaire des Actionnaires (dont le vote, afin d'écartier le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité), étant spécifié que la date de l'Approbation Ordinaire des Actionnaires constituera la date de fin de la Période d'Investissement; ou

(b) transférer la gestion de la Société à un Nouvel Actionnaire Commandité, sous réserve de l'Approbation Ordinaire des Actionnaires (dont le vote, afin d'écartier le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité).»

7. modification des huitième et neuvième paragraphes de l'article 20 b) des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Si la date de transfert effectif de la gestion de la Société au Nouvel Actionnaire Commandité se situe durant la Période 1, la société de participation des gestionnaires transférera au Nouvel Actionnaire Commandité (i) 85% de ses Actions de Catégorie B pour une contrepartie égale à la VNI concernant lesdites Actions de Catégorie B et (ii) 15% de ses Actions de Catégorie B pour une contrepartie égale au montant acquitté desdites Actions de Catégorie B.

Si la date de transfert effectif de la gestion de la Société au Nouvel Actionnaire Commandité se situe durant la Période 2, la société de participation des gestionnaires transférera au Nouvel Actionnaire Commandité (i) 85% de ses Actions de Catégorie C pour une contrepartie égale à la VNI concernant lesdites Actions de Catégorie C et (ii) 15% de ses Actions de Catégorie C pour une contrepartie égale au montant acquitté desdites Actions de Catégorie C.»

8. modification du prospectus de la SICAR (le Prospectus) afin de refléter les modifications des Statuts mentionnées ci-dessus; et

9. divers.

L'assemblée a alors pris, après délibération, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident de proroger la Période d'Offre telle que définie dans les Statuts de 18 (dix-huit) mois à 24 (vingt-quatre) mois.

Deuxième résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident de modifier la définition de certains termes contenus dans l'article 33 des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

[...]

"Actions de Catégorie A": les actions de catégorie A de la Société émises conformément aux présents Statuts;

[...]

"Actions de Catégorie B": les actions de catégorie B de la Société émises conformément aux présents Statuts;

[...]

"Actions de Catégorie C": les actions de catégorie C de la Société qui seront émises lors de la conversion de certaines Actions de Catégorie B, ainsi qu'il est exposé dans le Prospectus;

[...]

"Date Finale de Clôture": la date finale de clôture des souscriptions des Actions de Catégorie A fixée par l'Actionnaire Commandité qui ne tombe pas plus tard que vingt-quatre (24) mois calendaires après la Date Initiale de Clôture;

[...]

"Stratégie d'Investissement": la stratégie d'investissement de la Société telle que décrite dans le Prospectus, dans la mesure où une telle stratégie d'investissement peut être modifiée de temps à autre par l'Actionnaire Commandité, avec le consentement unanime des membres du Comité d'Investissement et une Approbation des Actionnaires à la Majorité Spéciale;

[...]

"Période d'Offre": la période de vingt-quatre (24) mois entre la Date Initiale de Clôture et la Date Finale de Clôture; au cours de laquelle les investisseurs supplémentaires peuvent être admis en tant qu'Actionnaires de Catégorie A;

[...]

"Approbation des Actionnaires à la Majorité Spéciale": l'accord des Actionnaires représentant quatre vingt seize pour cent (96 %) du capital social de la Société;

[...]

Troisième résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident que le deuxième paragraphe de l'article 5 des Statuts de la Société doit être modifié et doit être libellé comme suit:

«Toutefois, si le TRI du montant global des Contributions en Capital des Actionnaires de Catégorie A n'atteint pas sept pourcent (7 %) basé, inter alia, sur la Valeur Nette d'Inventaire des Actions de Catégorie A provenant des comptes consolidés audités de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre avant le douzième (12^e) anniversaire de la Date Initiale de Clôture, la Société sera automatiquement dissoute, à moins qu'il ne soit décidé de poursuivre la Société à ou avant cette date anniversaire par une Approbation des Actionnaires à la Super Majorité (dont le vote, afin d'écartier le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité). Si le TRI du montant global des Contributions en Capital des Actionnaires de Catégorie A est supérieur à sept pour cent (7 %) basé sur les comptes consolidés audités de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre avant le 12^e anniversaire de la Date Initiale de Clôture, la Société continuera d'exister à moins que la Société soit dissoute par une Approbation des Actionnaires à la Super Majorité (dont le vote, afin d'écartier le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité).»

Quatrième résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident que le cinquième paragraphe de l'article 9 des Statuts de la Société doit être modifié et doit être libellé comme suit:

«A la fin de la Période de Financement, les Actionnaires n'auront plus d'obligations concernant les Apports Additionnels en Capital, autres que celle de financer (a) tout Tirage Additionnel ou Engagement Retiré appelé à ou avant la fin de la Période de Financement, et (b) tout Tirage Additionnel payable à la Société en rapport avec (i) l'obligation de financer tous les Investissements dans lesquels la Société s'est engagée avant la fin de la Période d'Investissement, ou (ii) les obligations en cours et frais d'exploitation de la Société comprenant les emprunts faits, garanties, et engagements directement ou indirectement donnés par la Société pour la durée de la Société.»

Cinquième résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident que le troisième paragraphe de l'article 20 a) des Statuts de la Société doit être modifié et doit être libellé comme suit:

«La nomination du Nouvel Actionnaire Commandité ne peut être entérinée qu'avec une Approbation des Actionnaires à la Super-Majorité (dont le vote, afin d'écartier le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité).»

Sixième résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident que le quatrième paragraphe de l'article 20 b) des Statuts de la Société doit être modifié et doit être libellé comme suit:

«Dans le cas d'un désaccord par des Actionnaires dont les Engagements totaux représentent au moins 50% du capital social de la Société sur les mesures prises ou la solution proposée, les Actionnaires Plaignants peuvent requérir l'Actionnaire Commandité, dans la lettre recommandée avec accusé de réception mentionnée au paragraphe précédent, de proposer à l'assemblée générale des Actionnaires, dans un délai maximum de deux (2) mois à partir de la réception de la lettre recommandée susmentionnée, les options suivantes:

(a) mettre fin à la Période d'Investissement, sous réserve de l'Approbation Ordinaire des Actionnaires (dont le vote, afin d'écartier le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité), étant spécifié que la date de l'Approbation Ordinaire des Actionnaires constituera la date de fin de la Période d'Investissement; ou

(b) transférer la gestion de la Société à un Nouvel Actionnaire Commandité, sous réserve de l'Approbation Ordinaire des Actionnaires (dont le vote, afin d'écartier le moindre doute, ne nécessite pas l'approbation de l'Actionnaire Commandité).»

Septième résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident que le huitième paragraphe de l'article 20 b) des Statuts de la Société doit être modifié et doit être libellé comme suit:

«Si la date de transfert effectif de la gestion de la Société au Nouvel Actionnaire Commandité se situe durant la Période 1, la société de participation des gestionnaires transférera au Nouvel Actionnaire Commandité (i) 85% de ses Actions de Catégorie B pour une contrepartie égale à la VNI concernant lesdites Actions de Catégorie B et (ii) 15% de ses Actions de Catégorie B pour une contrepartie égale au montant acquitté desdites Actions de Catégorie B.

Si la date de transfert effectif de la gestion de la Société au Nouvel Actionnaire Commandité se situe durant la Période 2, la société de participation des gestionnaires transférera au Nouvel Actionnaire Commandité (i) 85% de ses Actions de Catégorie C pour une contrepartie égale à la VNI concernant lesdites Actions de Catégorie C et (ii) 15% de ses Actions de Catégorie C pour une contrepartie égale au montant acquitté desdites Actions de Catégorie C.»

Huitième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident d'approuver toute modification du Prospectus nécessaire afin de refléter les modifications des Statuts indiquées ci-dessus.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente, que le présent acte a été établi en langue anglaise sur requête du Bureau, suivi d'une version française et que, sur requête du Bureau, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du Bureau, connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les membres dudit Bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Bernot, A. Schmitt, C. Parmentier, L. Mersch, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 12 mai 2011. Relation: RED/2011/972. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 24 mai 2011.

Référence de publication: 2011072164/406.

(110080075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Rhapsody Investments (Germany) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 121.608.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 31 mai 2011 que:

1. La démission de la société Primary Management Limited de sa fonction d'Administrateur de la société est acceptée;
2. La nomination de Mr. Karim Van Den Ende, né le 26/10/1964 à Bruxelles en Belgique, demeurant à 93 avenue du Dix Septembre, L-2551 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires en 2016.

Fait à Luxembourg, le 31 mai 2011.

Pour Hoogewerf & Cie

Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2011084264/17.

(110092940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

RHL Holiday s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.500,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 153.312.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011084265/14.

(110093424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Sky Queen AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 133.467.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 19.05.2011 um 12.00 Uhr, Abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Abwahl von Frau Ute Klimek als Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A. wurde angenommen.

2. Der neue Verwaltungsrat der MMS Mercury Management Services S.A., R.C. B 135236 mit Sitz zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

Herr Götz Schöbel, geboren am 14.03.1966 in Bad Frankenhausen, geschäftsansässig zu L-1840 Luxembourg, 11 A, Boulevard Joseph II,

bestellt in der Generalversammlung vom 30.11.2010, wurde angenommen.

Luxemburg, den 19.05.2011.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2011084266/19.

(110093338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Stahl Group SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 126.958.

L'Assemblée Générale a décidé en date du 20 avril 2011, conformément à l'article 70 de la loi du 18 décembre 2009, de renouveler la société PriceWaterHouseCoopers S.à.r.l., dont le siège social est 400 Route d'Esch L-1471 Luxembourg, aux fonctions de Réviseur d'entreprises agréé, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011084268/13.

(110093527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Sailux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 44.793.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement à Luxembourg en date du 24 mai 2011 a nommé réviseur d'entreprises agréé pour un terme de 1 an:

Réviseur d'entreprises agréé:

ERNST & YOUNG S.A., 7 Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Cette décision est conforme à la décision prise lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Signatures

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2011084271/17.

(110092859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Saint Eugène SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 78.409.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société le 16 mai 2011

De nommer Madame Isabelle de Lavandeyra, née le 19/01/1972 à Genève (Suisse) et demeurant au 50 Chemin de Grange Canal, CH-1224 Chênes-Bougeries (Suisse), au poste d'Administrateur de catégorie B. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale annuelle de 2015.

La société se trouve engagée par la signature collective d'un Administrateur de catégorie A et la signature de deux Administrateurs de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SAINT EUGENE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011084272/18.

(110093382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Immobilière N. Arend et Cie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 32.217.

—
Les documents de clôture de l'année 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch.

Pour IMMOBILIERE N. AREND ET CIE S.A.

Arend Consult S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2011083870/13.

(110093776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Poema Business Group (P.B.G.) SA, Société Anonyme.

Enseigne commerciale: Poema Design, Hair Graphics International et Green-Line.
Siège social: L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 125.864.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 juin 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011081597/12.

(110091281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Salaun Invest A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 124.625.

—
Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

1^{er} dépôt le 03/08/2010 n° L100119288.04

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084274/11.

(110093283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Sainternational S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 49.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011084273/10.

(110092861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

MyClimateLux, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1445 Strassen, 2, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg F 7.602.

Les statuts du 27 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081523/9.

(110091662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Millicom International Cellular S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 40.630.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081541/10.

(110091607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Manwin Nightlife Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 49, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 161.023.

STATUTES

In the year two thousand and eleven,

On the twentieth April,

Before us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard,

THERE APPEARED:

“MANWIN EUROPE SARL”, a limited liability company under Luxembourg laws, having its registered offices at 49, route d'Arlon L-1140 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 158.299,

here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard,

by virtue of a proxy given under private seal on 15 April 2011.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter "the company"), and in particular the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter "the Law"), as well as by the articles of association (hereafter "the Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the company is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The company may acquire and manage all intellectual property rights (patents, domain names, etc.) and other rights deriving therefrom or complementary thereto.

The company may also contract loans and grant guarantees and securities for such loans. It can grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group. The company may also contract such loans from third parties.

The company may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The company may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immovable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

Art. 3. The company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The company will have the name “MANWIN NIGHTLIFE SARL”.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The company's corporate capital is fixed at twenty five thousand euro (EUR 25,000.00) represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.00) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the company, the company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the company.

Art. 10. In case of a single shareholder holding 100% of the shares, the company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) do not need to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The company's year starts on the first day of January and ends on the thirty-first day of December in each year.

Art. 16. Each year, with reference to thirty-first of December, the company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the company.

The board of managers, or the sole manager as the case may be, may pay out an advance payment or dividend, subject to the conditions fixed by the Law.

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

General provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on the thirty-first day of December 2011.

Subscription

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twenty five thousand euro (EUR 25,000.00) is at the disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

Resolutions of the sole shareholder

1) Is appointed as manager for an undetermined duration:

- Manwin Holding Sàrl, a limited liability company under Luxembourg laws, having its registered offices at 49, route d'Arlon L-1140 Luxembourg.

The company will be bound in all circumstances by the individual signature of the sole manager.

2) The address of the corporation is fixed at 49, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze,

Le vingt avril,

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard,

A COMPARU:

"MANWIN EUROPE SARL", société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 49, route d'Arlon L-1140 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 158.299,

ici représenté par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 15 avril 2011,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Ledit comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La loi"), ainsi que par les statuts de la société (ci-après "Les statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir et mettre en valeur tous droits de propriété intellectuelle (brevets, noms de domaine, etc.) et autres droits en dérivant ou les complétant.

La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder des garanties et sûretés pour ces emprunts. Elle peut accorder toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties aux sociétés dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe. La société pourra également contracter des emprunts auprès de tiers.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société pourra faire, en outre, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société aura la dénomination "MANWIN NIGHTLIFE SARL".

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,00) représenté par mille (1000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé détenant 100% des parts sociales, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application des règles prescrites par l'article 189 de la loi.

Art. 11. La société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la société.

Le conseil de gérance ou, le cas échéant, le gérant unique, peut procéder à des distributions d'avance sur dividende ou de dividende intérimaire, selon les prescriptions de la Loi.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents statuts, il est fait référence à la loi.

Dispositions générales

Le premier exercice débutera à la date de constitution et se terminera le trente-et-un décembre 2011.

Souscription

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,00) est à la disposition de la société.

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (€ 1.300,-).

Décision de l'associé unique

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Manwin Holding Sàrl, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 49, route d'Arlon L-1140 Luxembourg.

La société sera engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant unique.

2) L'adresse de la société est fixée au 49, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le représentant de la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 avril 2011. Relation: EAC/2011/5358. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011072170/239.

(110080247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Soc.E.Fin. SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 88.344.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2011 que les personnes suivantes ont été élues en remplacement de Mlle Annalisa CIAMPOLI, de Monsieur Michele CANEPA et de Monsieur Andrea DE MARIA:

Administrateurs:

- Madame Orietta RIMI, employée privée, née le 29 septembre 1976, demeurant professionnellement à 40, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, administrateur type A;

- Monsieur Vincent WILLEMS, expert-comptable, né le 30 septembre 1975, demeurant professionnellement à 40, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, administrateur type A;

Monsieur Riccardo MORALDI, actuel administrateur a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Commissaire:

La société SER.COM S.à.r.l. ayant son siège à Luxembourg, 19 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg à été nommée commissaire en remplacement de AUSTIN EQUITIES SA, démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 08 juin 2011.

Référence de publication: 2011081665/23.

(110091002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Immo Lux - Airport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 67.105.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011083868/10.

(110093669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Immobilière N. Arend S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 29.581.

—
Les documents de clôture de l'année 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch.

Pour IMMOBILIERE N.AREND S.à r.l.

ARENDE CONSULT S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2011083871/13.

(110093770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Industry Services International, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4501 Differdange, Zone d'Activité Gadderscheier.

R.C.S. Luxembourg B 29.892.

L'an deux mille onze, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Monsieur Paul ZIMMER, industriel, demeurant à L-8080 Bertrange, 63, route de Longwy, associé unique de la société à responsabilité limitée "INDUSTRY SERVICES INTERNATIONAL en abrégé I.S.I.", avec siège social à L-4023 Esch-sur-Alzette, rue Jean-Pierre Bausch,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 29.892, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul FRIEDERS, de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 125 du 8 mai 1989;

et modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1537 en date du 20 juin 2008.

Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris la résolution suivante sur l'ordre du jour suivant:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Esch-sur-Alzette à Differdange et de modifier par conséquent l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le siège social à établi à Differdange.

(Le reste sans changement.)

L'adresse sociale de la société est fixée à L-4501 Differdange, Zone d'Activité Gadderscheier

Frais

Les frais et honoraires qui incombent à la partie acquéreuse en raison du présent acte s'élèvent à SIX CENTS EUROS (600,- EUROS).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Zimmer, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2011. Relation: EAC/ 2011/ 7053. Reçu: soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083873/39.

(110094080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Northern Trust Luxembourg Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 97.937.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour NORTHERN TRUST LUXEMBOURG CAPITAL SARL

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Olivier Noel

Managing Director / Vice President - Transfer Agency

Référence de publication: 2011082058/14.

(110091489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.
